

Consultation régionale de la Directrice générale sur la préparation du Projet de programme et de budget pour 2012-2013 (36 C/5)

Commissions nationales pour l'UNESCO d'Europe et d'Amérique du Nord

Londres (Royaume-Uni)
Samedi 5 juin – mardi 8 juin 2010

RAPPORT FINAL

Participants

1. Quarante-trois commissions nationales pour l'UNESCO de la région Europe et Amérique du Nord ont pris part à la Consultation. De plus, des représentants de commissions nationales d'autres régions, le représentant permanent du Royaume-Uni auprès de l'UNESCO, des représentants des délégations permanentes du Danemark et de la Grèce auprès de l'UNESCO, le responsable de l'équipe d'évaluation externe indépendante, ainsi qu'un représentant du Comité de liaison ONG-UNESCO, y ont pris part en qualité d'observateurs. Des responsables du Secrétariat de l'UNESCO ont également participé à la réunion.

SÉANCE D'OUVERTURE

2. M. Walter Lerouge, Président honoraire de la Commission nationale flamande (belge) pour l'UNESCO, a ouvert les débats en cédant officiellement la présidence de la Consultation au nom des Commissions belge, néerlandaise et luxembourgeoise, qui avaient accueilli la précédente Consultation. Il a félicité le Royaume-Uni de poursuivre la démarche entamée en 2008 et a exprimé ses vœux de réussite pour cet important événement.

Ouverture de la Consultation

3. La Consultation a été officiellement ouverte par M. W. John Morgan, Président de la Commission nationale du Royaume-Uni pour l'UNESCO. M. Morgan a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié l'équipe préparatoire, en particulier M. Alec Boksenberg, ainsi que la Section des commissions nationales de l'UNESCO, d'avoir œuvré pour que la Consultation ait lieu au Royaume-Uni. Il a exprimé le souhait que les conclusions de la Consultation aient un impact réel et modifient le cours des choses, et a invité les délégués à concentrer leur attention sur les priorités et messages essentiels, ce qui pourra exiger d'eux qu'ils laissent de côté leurs intérêts personnels et nationaux.

Adoption du Règlement intérieur et de l'ordre du jour

4. Les délégués ont adopté à l'unanimité le Règlement intérieur et l'ordre du jour, qui avaient été distribués à l'avance.

Élection du Bureau

5. Les délégués ont confirmé à l'unanimité la nomination de M. Morgan aux fonctions de Président et de M. Lerouge à celles de Vice-Président. La nomination de M. Boksenberg, Président du Comité des sciences et membre du Conseil d'administration de la Commission du Royaume-Uni, et de M. Harry Reeves, Secrétaire général de ladite Commission, comme présidents opérationnels, a été confirmée afin de faciliter les travaux.

6. Les délégués ont confirmé à l'unanimité la nomination de trois corapporteuses pour la Consultation, à savoir Mmes Marjutka Hafner, Manuela Galhardo et Dagnija Baltina, respectivement secrétaires générales des Commissions slovène, portugaise et lettone.

Intervention du représentant de la Directrice générale

7. M. Hans d'Orville, Directeur général adjoint p.i. et Sous-Directeur général pour la planification stratégique, a souhaité la bienvenue aux délégués au nom de la Directrice générale. Il a évoqué les deux consultations achevées et les deux consultations à venir de la Directrice générale avec les commissions nationales des différentes régions, et a invité instamment les délégués à faire en sorte que la région s'entende sur un petit nombre de priorités, clé d'un plus fort impact de ses recommandations.

Description du processus de planification et présentation du 36 C/5 par le Secrétariat de l'UNESCO

8. M. d'Orville a présenté le processus en soulignant que le 36 C/5 intervenait à un moment important : c'est le dernier C/5 de la période couverte par l'actuelle Stratégie à moyen terme, ce qui fournit l'occasion de tirer parti de l'évaluation des objectifs stratégiques de programme qui ont été atteints et de ceux qui nécessitent une plus grande attention. De plus, c'est le premier C/5 à être élaboré sous la conduite de la nouvelle Directrice générale, qui a déjà annoncé son intention de privilégier la pertinence, la visibilité et l'efficacité. Il a aussi expliqué la procédure consistant à intégrer les résultats des consultations avec les commissions nationales, les gouvernements des États membres, les ONG et les OIG dans les projets et la version finale du C/5.

Déclarations des commissions nationales

9. Quarante-trois commissions nationales ont pris la parole pour exprimer et expliciter leurs points de vue et leurs intérêts en ce qui concerne la préparation du 36 C/5 et évoquer des questions générales revêtant de l'importance pour bon nombre d'entre elles.

10. Les commissions nationales ont unanimement exprimé leur profond attachement à la vision de l'UNESCO, leur souhait qu'elle devienne une institution plus efficace et estimée aux niveaux national, régional et mondial et leur volonté de contribuer à cette tâche. Elles ont insisté sur les objectifs énoncés dans l'Acte constitutif de l'UNESCO et en particulier la fonction normative de l'Organisation.

11. En ce qui concerne le 36 C/5, les commissions nationales ont préconisé l'élaboration d'un document ciblé, clair, rédigé avec précision, concentré et concis, avec un nombre restreint de priorités, qui fournisse des orientations bien délimitées et préserve la valeur ajoutée de l'UNESCO. Dans ce contexte, de nombreuses commissions nationales ont fait observer qu'il était nécessaire de réaliser en temps opportun des évaluations analytiques et critiques complètes afin de guider le processus de planification à l'avenir.

12. Les commissions nationales ont souligné la nécessité de redonner du poids aux programmes de l'UNESCO au sein du système des Nations Unies et de renforcer le rôle et la pertinence de l'Organisation dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et autres objectifs internationaux de développement. En outre, les programmes éducation et culture ont été considérés comme les principaux domaines d'action de l'UNESCO pour la promotion de la cohésion sociale et de la paix.

13. Les commissions nationales ont souligné que, selon l'Acte constitutif, elles font partie intégrante de l'UNESCO et constituent un outil tout à fait unique au sein du système des Nations Unies. Il convient de mettre en évidence leur rôle au sein de l'Organisation afin que celle-ci soit à nouveau bien en vue dans un contexte mondial qui évolue rapidement. Afin d'accroître l'impact, la crédibilité et la visibilité de l'Organisation, il faut développer une coopération et une communication plus étroites entre le Secrétariat et les commissions nationales. Celles-ci, véritables agents de liaison entre l'UNESCO et ses États membres, sont l'outil essentiel qui permet de catalyser la coopération intellectuelle, de faire en sorte que l'UNESCO mène ses actions au plus près des

populations locales, d'assurer à l'Organisation visibilité et reconnaissance aux niveaux local, national et international, de véhiculer l'information et de fournir une aide à l'élaboration des politiques, d'appliquer la multisectorialité et de mobiliser la société civile, le secteur privé et toutes les autres parties prenantes dans des domaines essentiels du mandat de l'UNESCO.

14. À l'échelle interrégionale, régionale et sous-régionale, la nécessité d'une coopération plus poussée entre commissions nationales et entre celles-ci et diverses organisations liées à l'UNESCO a été soulignée. L'importance d'une coopération renforcée avec l'Union européenne et la Commission européenne dans des domaines prioritaires communs, mais aussi avec le secteur privé, a également été soulignée.

15. À la suite des déclarations des commissions nationales d'Europe et d'Amérique du Nord, des représentants de commissions nationales d'autres régions ont pris la parole. Mme Touriya Majdouline, de la Commission nationale marocaine, a mis l'accent sur la nécessité croissante de clarifier et renforcer le rôle des commissions nationales dans le cadre de la réforme des Nations Unies, rappelant aussi la place importante qu'elles occupent dans la promotion du dialogue entre les cultures, par exemple le dialogue euro-arabe. M. Augustine Omare-Okurut, de la Commission nationale ougandaise, a présenté et expliqué les grandes priorités de la région Afrique, insistant en particulier sur l'éducation et le renforcement des capacités, et a exprimé ses remerciements pour le soutien obtenu. Mme Susan Shurland, de la Commission de Trinité-et-Tobago, a résumé l'action menée en Amérique latine et dans les Caraïbes par les commissions nationales, importants outils de promotion de la paix, du dialogue interculturel et de l'harmonie au sein des sociétés. M. Alisher Ikramov, de la Commission de l'Ouzbékistan, a fait part de ses réflexions sur le rôle éthique, et non pas seulement intellectuel, de l'UNESCO, et en particulier sur le rôle de l'Organisation dans la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Autres déclarations

16. M. Bernard Loing, du Comité de liaison ONG-UNESCO, a attiré l'attention sur les 330 ONG internationales qui entretiennent des relations officielles avec l'UNESCO, et a exprimé le souhait d'une coopération renforcée avec les commissions nationales dans l'exécution du programme.

17. Reconnaisant l'importance des commissions nationales pour l'exécution du programme et conscient qu'à travers leurs activités l'UNESCO est présente et reconnue sur le terrain, M. Elliot Stern, responsable de l'équipe d'évaluation externe indépendante de l'UNESCO, a exprimé le souhait de coopérer avec les commissions nationales afin de contribuer à la cohérence du programme et de préciser le rôle que l'UNESCO devrait assumer à l'avenir.

Présence de la Directrice générale

18. La Directrice générale, Mme Irina Bokova, s'est jointe à l'assemblée au cours des délibérations évoquées ci-dessus et tous les participants lui ont réservé un accueil chaleureux.

SÉANCES DE DISCUSSION

Discours de la Directrice générale

19. Avant l'ouverture des phases de discussion de la Consultation, Mme Bokova s'est adressée aux commissions nationales de la région Europe et Amérique du Nord. Elle a rappelé que 65 ans auparavant, dans cette même enceinte londonienne, l'UNESCO était créée en tant qu'organisation destinée à favoriser un échange d'idées et d'expériences libre et enrichissant pour tous, ainsi que le partage de compétences et de savoirs créatifs entre les peuples du monde. Aujourd'hui, l'état de fragilité dans lequel se trouvent aussi bien l'humanité que la planète, ainsi que les défis planétaires auxquels nous sommes confrontés, appellent à une coopération resserrée : aucun pays ne peut se mettre à l'abri des menaces qui pèsent sur le monde – nous devons faire le choix de vivre ensemble.

20. Mme Bokova a reconnu l'importance du rôle que jouent les commissions nationales au sein de l'UNESCO et du système des Nations Unies dans son ensemble en tant que nœuds d'un réseau mondial reliant l'ensemble des acteurs et permettant la participation de tous les individus aux programmes de l'UNESCO. Elle a montré comment, grâce à l'aptitude des commissions nationales à tirer parti des programmes de l'UNESCO, tels que ceux qui concernent le patrimoine mondial, les réserves de biosphère et tant d'autres thèmes, l'UNESCO existe et devient une organisation véritablement globale, pleinement inclusive et bien visible. Par sa présence sur le terrain, l'UNESCO a gagné en pertinence et acquis une certaine reconnaissance.

21. Prenant acte des défis planétaires actuels, Mme Bokova a souligné qu'en dépit des réalités changeantes, l'existence d'une organisation telle que l'UNESCO répondait toujours à une nécessité – pour susciter la solidarité internationale, pour assurer à tous un apprentissage tout au long de la vie inclusif et de qualité, pour promouvoir l'accès libre et le dialogue dans le domaine des sciences et faire en sorte que celles-ci contribuent au développement de l'humanité, pour inscrire la culture au cœur du développement, pour promouvoir la liberté d'expression et assurer la diversité. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour accroître la visibilité de son action et de ses idéaux aux niveaux national, régional et mondial en associant un plus grand nombre d'acteurs à ses activités et en resserrant la coopération avec nos partenaires stratégiques mondiaux – le PNUD, l'UE et tous les autres.

22. Au cours de la séance de questions-réponses qui a suivi, les échanges ont porté sur les possibilités et moyens de renforcer divers partenariats et d'accroître ainsi l'importance de l'Organisation et la reconnaissance dont elle jouit, le positionnement global de l'UNESCO comme organisme de veille intellectuelle et éthique grâce à des actions bien conçues, l'utilité de renforcer encore le rôle des commissions nationales dans la mise en œuvre générale des programmes de l'UNESCO, la nécessité d'améliorer les stratégies de communication visant la société civile et les pouvoirs publics, ainsi que la concrétisation de l'intersectorialité non plus à travers des plates-formes distinctes mais en tant que démarche d'ensemble. Mme Bokova a conclu son intervention en remerciant chaleureusement les participants et en leur souhaitant plein succès dans leurs délibérations, avant de prendre congé.

Présentation du format du « Café mondial » adopté pour la Consultation

23. M. Boksenberg a rappelé que la Consultation avait pour objet de formuler des recommandations à l'attention de la Directrice générale en vue de l'élaboration du 36 C/5, en esquissant éventuellement des pistes pour le prochain C/4, afin d'assurer la pertinence de l'UNESCO et d'aider l'Organisation à remplir sa mission – dont l'importance est unanimement reconnue – de manière plus efficace et plus ciblée. La Consultation a été menée suivant le format du « Café mondial » inspiré de l'approche introduite en 2008 par les Commissions de Flandre (Belgique), du Luxembourg et des Pays-Bas. Cette nouvelle formule repose sur une série de discussions organisées autour de plusieurs tables et qui convergent progressivement, portant sur les cinq grands programmes et les plates-formes intersectorielles et complétées par des séances plénières. Des explications ont été données quant aux différentes phases de ce processus : une première phase intitulée Objet et paramètres, destinée à cadrer des discussions ; une phase d'inventaire qui consiste à dresser une première liste des priorités en rassemblant les idées échangées autour des différentes tables ; une phase d'analyse marquant le début d'un processus de convergence des priorités permettant de cibler les modalités essentielles et les principaux domaines de programme ; puis une phase visant à approfondir la convergence et faciliter ainsi la poursuite du processus. Les séances plénières qui s'intercalent entre les différentes phases servent à échanger les messages clés. La séance plénière qui clôt l'ensemble du processus a pour objectif de formuler une proposition consensuelle pour aboutir à un C/5 équilibré entre les différents grands programmes et plates-formes intersectorielles, et qui constitue un tout.

Phase préliminaire : objet et paramètres

24. M. Boksenberg a présenté cette phase en diffusant une brève vidéo retraçant le moment historique qu'a été la conférence inaugurale de l'UNESCO en 1945, tenue dans la salle même où se déroulait la Consultation. Cette Consultation pourrait contribuer à tracer la voie que l'UNESCO suivra dans les années à venir pour s'acquitter de son mandat originel, qui n'a rien perdu de sa validité malgré un contexte mondial radicalement différent.

25. Les participants ont débattu de la pertinence de la mission de l'UNESCO telle qu'exposée en 1945 et réaffirmée dans le texte de présentation affiché sur le site Web de l'Organisation. Il a été unanimement reconnu que la mission initiale de l'UNESCO demeurait pertinente mais devait être complétée par de nouveaux éléments : les aspects relatifs à la communication et à l'information, les questions d'environnement, l'idée d'un nouvel humanisme, l'égalité et la durabilité, notamment. L'énoncé de mission qui figure dans la Stratégie à moyen terme résume bien les objectifs de l'UNESCO, mais cette mission a encore besoin d'être précisée, modernisée et présentée de manière plus attrayante, aussi bien pour le grand public que pour les décideurs – il conviendrait de formuler des messages clairs pour expliquer de quelle manière les différents champs d'action permettent à l'UNESCO de s'acquitter de son mandat et comment le dialogue aboutit à des actions concrètes.

Phases de discussion principales

26. M. Boksenberg a ensuite présenté successivement les six phases de discussion relatives au programme, donnant des indications précises et formulant des questions pour orienter chacune des phases. Les conclusions de ce processus sont exposées ci-après.

RECOMMANDATIONS EN VUE DE LA PRÉPARATION DU PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET POUR 2012-2013 (36 C/5)

Observations générales

27. Les commissions nationales d'Europe et d'Amérique du Nord sont convenues que le 36 C/5 devrait viser à améliorer l'impact global de l'UNESCO et son prestige en tant qu'organisation – avec les organisations apparentées du système des Nations Unies, les gouvernements et la société civile. L'UNESCO devrait donc se concentrer sur les questions essentielles, exercer sa capacité de mobilisation, jouer son rôle moteur à l'échelle mondiale, renoncer aux multiples activités mineures dont l'impact est insuffisant et qui dispersent les efforts, et mieux exploiter le potentiel dont elle dispose pour assurer une efficacité accrue en utilisant les moyens internes et les ressources sur le terrain mais aussi en mobilisant et en coordonnant toute la gamme de ses infrastructures, groupes et réseaux décentralisés caractéristiques auxquels les pays consacrent des ressources. L'UNESCO devrait rationaliser et accroître son rôle dans le système des Nations Unies en évitant les chevauchements d'activités avec des organismes des Nations Unies ou d'autres organisations internationales dont les efforts sont mieux adaptés à la mission, et en développant les partenariats stratégiques, y compris avec le secteur privé.

Propositions concernant des activités à abandonner progressivement ou à supprimer

28. Tout en évaluant l'exécution de l'ensemble du programme, les participants ont examiné la possibilité d'abandonner progressivement ou de supprimer un certain nombre d'activités et de programmes en cours, mais ne sont pas parvenus à dégager un consensus sur ce point. Ils ont admis néanmoins qu'en évaluant de façon critique les programmes existants et en abandonnant progressivement ceux qui ne produisent pas ou ne peuvent pas produire les résultats escomptés, on pourrait mieux mettre l'accent sur les priorités principales. L'UNESCO ne devrait se concentrer que sur les actions majeures et supprimer les activités et programmes mineurs qui ne contribuent pas à l'accomplissement de son mandat, n'ont que peu ou pas d'impact, ne sont pas considérés

comme des priorités ou ne sont utiles qu'à quelques-uns. Les participants sont convenus qu'il fallait traiter cette question sérieusement, de façon approfondie et sans délai.

Rôle des commissions nationales dans l'exécution du programme

29. Parallèlement, l'UNESCO devrait promouvoir et mettre à profit l'expérience, les compétences, les ressources intellectuelles, les capacités de mobilisation et les réseaux des commissions nationales pour définir et mettre en œuvre ses programmes, à tous les niveaux. Ceci implique un engagement et un soutien politiques de la part des États membres et du Secrétariat en faveur des commissions nationales, qui passent par la reconnaissance ferme et officielle de leur importance et de leur contribution. Ceci implique également que toutes les commissions nationales soient véritablement associées à la réalisation des priorités de l'Organisation.

Priorités globales et groupes cibles spécifiques

30. Les commissions nationales d'Europe et d'Amérique du Nord appuient les deux priorités globales du 36 C/5 que sont l'Afrique et l'égalité entre les sexes. Une attention particulière devrait être portée aux programmes pour et avec les jeunes ainsi qu'aux ONG.

Recommandations concernant le programme

ÉDUCATION

31. Un large accord s'est fait sur quelques aspects primordiaux de l'éducation. L'éducation, essentielle pour l'épanouissement de l'individu et la construction des sociétés, est aussi un droit humain. Dans la prise en compte de ces aspects, la qualité est une dimension transversale capitale. Les principales priorités sur lesquelles les participants se sont mis d'accord sont l'Éducation pour tous (EPT), l'Éducation en vue du développement durable (EDD) et l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP). En outre, le réseau et le Programme UNITWIN et chaires UNESCO sont des outils importants qu'il faudrait soutenir davantage afin de renforcer la coordination et l'efficacité à l'échelon international.

32. **Éducation pour tous.** L'EPT revêt une importance capitale car elle favorise la démocratie, la cohésion sociale et la citoyenneté responsable. L'UNESCO devrait renforcer son rôle de chef de file et de coordonnateur de l'EPT ainsi que sa fonction normative et sa capacité d'aider les États membres à formuler des politiques. Pour accélérer les progrès vers la réalisation de l'EPT, un enseignement de grande qualité est essentiel au même titre que le développement des capacités institutionnelles. Les enseignants étant au cœur du processus éducatif, il faudrait accorder plus d'importance à la formation pédagogique, en particulier en améliorant les contenus et la méthodologie et en veillant à leur pertinence. Il faudrait poursuivre les efforts pour améliorer l'accès à l'enseignement primaire universel sur la base des principes d'inclusion et d'équité. De même, il importe d'étudier et de construire des passerelles à tous les niveaux du système éducatif, y compris l'apprentissage tout au long de la vie et l'éducation informelle et non formelle. L'enseignement supérieur revêt une importance primordiale pour la qualité de tout le système éducatif. Les technologies de l'information et de la communication sont aussi un moyen d'atteindre les objectifs de l'EPT et d'améliorer la qualité de l'enseignement et de la formation. Il faudrait les utiliser davantage car elles constituent un appui pour les enseignants et elles permettent d'atteindre des élèves qui, autrement, n'auraient pas accès à l'éducation. Les ressources éducatives libres (REL) sont des outils de plus en plus importants pour l'enseignement et il faudrait les utiliser davantage à cette fin.

33. **Enseignement et formation techniques et professionnels.** L'EFTP constitue une formation qui développe et renforce les capacités d'un grand nombre d'élèves du primaire et du secondaire qui quittent l'école sans qualifications professionnelles. Les recherches ont montré que l'EFTP contribue à réduire les taux d'abandon dans le primaire parce que les parents reconnaissent l'existence de possibilités d'éducation et de formation au-delà s'ils maintiennent

leurs enfants à l'école. Le type d'EFTP fourni devrait être adapté aux besoins spécifiques de développement et au contexte de chaque pays.

34. Éducation en vue du développement durable. Il faudrait mettre en pratique les recommandations approuvées à la Conférence mondiale de l'UNESCO, à Bonn. L'EDD représente une approche qualitative de l'éducation globale qui permet de faire du développement durable une réalité pour tous. La crise économique mondiale a ralenti la lutte contre la pauvreté et la famine ; il est donc nécessaire de s'engager résolument en faveur de l'EDD afin de réduire la pauvreté, d'assurer des moyens de subsistance durables, d'atténuer les effets du changement climatique et d'intégrer la responsabilité sociale. L'EDD devrait faire partie intégrante d'une éducation de qualité et, à cet égard, il faudrait développer la coopération internationale pour renforcer les capacités dans le domaine de l'EDD. Il faudrait développer les perspectives de mettre en œuvre l'EDD au-delà de 2014, mais aussi explorer et multiplier les synergies et les liens d'interdépendance entre l'EDD et l'EPT.

SCIENCES EXACTES ET NATURELLES

35. Les deux plus hautes priorités convenues pour les sciences exactes et naturelles sont les suivantes : surveillance et gestion durable des ressources naturelles, l'accent étant mis sur des défis majeurs tels que le changement climatique, la biodiversité, l'eau douce et les zones côtières ; accroissement de l'aide à la formulation des politiques scientifiques et renforcement des capacités pour améliorer l'efficacité des politiques de la science et de la technologie (S-T) dans les pays qui en ont le plus besoin. Ces deux priorités sont également décisives pour la réalisation des OMD. L'action de l'UNESCO dans le domaine de l'eau devrait être une des priorités absolues certes du secteur des sciences mais aussi de tous les secteurs. Les délégués se sont félicités du renforcement du rôle intellectuel de l'UNESCO avec la création d'un Haut panel scientifique consultatif, conçu par la Directrice générale, et chargé de traiter les principaux défis scientifiques et sociaux actuels et futurs d'un point de vue à la fois spécifique et global. Ils ont souligné la nécessité de créer des réseaux incluant le milieu universitaire, les commissions nationales, le secteur privé, les responsables des politiques et les décideurs, les ONG, etc., afin de développer la réflexion, d'assurer un suivi intellectuel et une réflexion prospective et de traduire les idées en actions. La politique de l'innovation n'a pas été examinée, mais son rôle devrait être abordé dans le cadre de l'aide à la formulation des politiques de S-T.

36. Gestion durable des ressources naturelles axée sur des défis majeurs tels que le changement climatique, la biodiversité, l'eau douce et les zones côtières. Il faudrait renforcer les programmes scientifiques intergouvernementaux/internationaux relatifs à l'environnement (COI, PHI, MAB et PICG) auxquels participent les actuels sites, instituts, centres de recherche et de surveillance et groupes d'experts, décentralisés dans le monde, qui sont la caractéristique de l'UNESCO – réserves de biosphère, sites aquatiques, observatoires mondiaux de l'océan, centres de catégories 1 et 2, comités nationaux, chaires et réseaux UNESCO, etc. – car ils constituent les mécanismes grâce auxquels l'UNESCO peut atteindre cet objectif. L'UNESCO devrait s'attacher résolument à faciliter l'action de ces programmes environnementaux essentiels et à coordonner les activités de leurs centres et organes décentralisés. Il est tout aussi important et urgent de mettre en place parmi ces programmes une nouvelle culture de la coopération et de la coordination, et une même approche axée sur les priorités identifiées, comme cela a été souligné dans l'examen d'ensemble des grands programmes II et III, mais aussi d'établir des liens étroits avec d'autres domaines prioritaires comme l'EDD. La participation de l'UNESCO devrait aussi porter spécifiquement sur d'autres aspects économiques et sociaux de la gestion des ressources naturelles. Le changement climatique est un des défis majeurs auquel le monde est confronté et les activités de l'UNESCO pour y faire face devraient reposer sur des connaissances produites scientifiquement, une communication claire et une action de sensibilisation. La nécessité de mettre en œuvre la stratégie de l'UNESCO relative au climat, d'interagir avec d'autres agences des Nations Unies et de renforcer les réseaux de recherche aux niveaux régional et mondial a été soulignée.

37. **Accroître l'aide à la formulation des politiques scientifiques et renforcer les capacités pour améliorer l'efficacité des politiques de S-T.** Il faudrait mettre davantage l'accent sur les politiques de S-T et renforcer les activités d'aide à la formulation des politiques scientifiques afin de contribuer au renforcement des capacités humaines et de mettre en place des infrastructures nationales, régionales et mondiales appropriées, en réunissant tous les acteurs, publics et privés, et en prenant part aux travaux des commissions nationales. Ces activités devraient avoir un lien avec l'environnement et les ressources naturelles ainsi que les sciences fondamentales et les sciences de l'ingénieur. Elles devraient inclure l'éthique de la science et de la recherche.

SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

38. Les sciences sociales et humaines incarnent tout l'éventail des valeurs qui s'inscrivent au cœur même de la mission de l'UNESCO ; s'articulant étroitement avec l'ensemble de ses programmes grâce à diverses synergies, elles contribuent aux objectifs de la paix et du développement. Le caractère intersectoriel du mandat de l'UNESCO dans ce domaine reflète l'approche holistique et humaniste qu'elle adopte pour examiner et appréhender les nouveaux défis mondiaux qui se font jour. La promotion des droits de l'homme et l'égalité entre les sexes sont les pierres angulaires du succès de tous ses programmes. Le rôle que jouent les sciences sociales et humaines dans la formulation de normes éthiques fait qu'elles conservent leur pertinence et leur potentiel dans un monde en constante évolution. Les sciences sociales et humaines servent à renforcer les travaux des autres secteurs (en particulier les sciences exactes et naturelles) dans leurs domaines prioritaires grâce à une meilleure coopération horizontale.

39. **Accentuer l'importance de l'éthique dans l'ensemble des programmes tout en promouvant le dialogue interculturel.** L'UNESCO est la seule organisation qui met explicitement l'accent sur les questions d'éthique à l'échelle mondiale. C'est donc là un domaine où elle est efficace et peut apporter un surcroît de valeur ajoutée, notamment par la réflexion philosophique. En mobilisant l'expertise et les réseaux disponibles, le travail entrepris par les comités d'éthique (par exemple dans le domaine de la bioéthique) devrait être lié de façon croissante à la formulation de normes et à l'élaboration des politiques. En outre, il est nécessaire de susciter une prise de conscience accrue sur certaines questions d'éthique spécifiques et de favoriser, dans le cadre des instances mondiales, un débat plus large entre les différentes parties prenantes.

40. **Renforcer le rôle que joue l'UNESCO pour ce qui est de l'aide à la formulation de politiques appropriées dans le domaine des transformations sociales, en mettant plus particulièrement l'accent sur les questions des droits de l'homme et une réactivité accrue aux besoins correspondants.** Les transformations sociales sont une réalité du monde d'aujourd'hui, elles ont un impact sur tous les domaines d'action (culture, éducation, etc.) et contribuent à leur étroite imbrication. Elles demandent donc à être analysées dans toute leur complexité et une approche globale doit être adoptée pour y faire face. Anticiper les transformations sociales et les évolutions à venir suppose une meilleure aptitude à formuler des programmes appropriés en mobilisant l'expertise nécessaire et les compétences disponibles au niveau régional. Afin d'améliorer l'efficacité des programmes relatifs aux transformations sociales mis en œuvre dans le cadre de l'UNESCO, les recommandations découlant de l'évaluation critique du Programme MOST doivent être appliquées.

CULTURE

41. Face aux grands défis auxquels sont confrontées les sociétés contemporaines, l'UNESCO remplit une fonction intellectuelle unique. La diversité culturelle est un but primordial pour que l'UNESCO contribue à l'instauration de sociétés pacifiques, justes et stables. La culture et la diversité culturelle sont des vecteurs essentiels de la cohésion sociale et de l'épanouissement personnel. Les deux plus hautes priorités convenues pour la culture sont les suivantes : préserver et promouvoir la diversité culturelle, notamment la diversité linguistique et le patrimoine matériel et immatériel ; défendre et promouvoir le rôle de la culture et de la diversité culturelle dans le développement durable.

42. **Préserver et promouvoir la diversité culturelle, notamment la diversité linguistique et le patrimoine matériel et immatériel.** L'efficacité et la visibilité de l'UNESCO dans le domaine de la diversité culturelle devraient être renforcées. À cette fin, l'Organisation devrait promouvoir et encourager les synergies dans la mise en œuvre des conventions relatives à la culture, renforcer la coopération entre les organes directeurs de ces instruments et favoriser une meilleure coopération entre les secrétariats des trois grandes conventions (1972, 2003 et 2005). L'UNESCO devrait également aider les États membres à utiliser ces instruments pour guider la formulation des politiques, en offrant des plates-formes et des cadres propices à l'échange des données d'expérience et des meilleures pratiques. L'UNESCO devrait agir de concert avec les États membres pour concevoir un mécanisme efficace visant à sauvegarder le patrimoine culturel dans les situations de conflit et de post-conflit. Elle devrait continuer de promouvoir le dialogue interculturel et interreligieux et faire davantage appel au Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) pour favoriser une meilleure prise de conscience. Afin d'encourager le dialogue intellectuel sur la culture et la diversité culturelle, les participants ont appuyé le Panel de haut niveau sur le dialogue interculturel et la paix mis en place par la Directrice générale.

43. **Défendre et promouvoir le rôle de la culture et de la diversité culturelle dans le développement durable.** L'UNESCO devrait, de concert avec les organisations sœurs de la famille onusienne, plaider pour un renforcement du rôle de la culture dans les cadres tant nationaux qu'internationaux. À cette fin, l'UNESCO devrait utiliser la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité linguistique des expressions culturelles pour, entre autres, mettre en relief et faire mieux connaître la contribution de la culture au développement économique.

COMMUNICATION ET INFORMATION

44. Les deux plus hautes priorités convenues pour la communication et l'information sont les suivantes : liberté d'expression, liberté de la presse, sauvegarde et développement des médias pluralistes et indépendants d'une part et, d'autre part, accès libre et permanent à l'information et liberté de l'information. Les délégués ont souligné que la question de l'accès libre est un défi mondial majeur, étroitement lié au développement, aux droits de l'homme et à la démocratie, face auquel l'UNESCO doit définir plus clairement son rôle et appliquer une démarche intersectorielle explicite. Faciliter l'accès au patrimoine documentaire à travers, par exemple, le Programme Mémoire du monde et en assurant la numérisation et la préservation des archives et du patrimoine culturel est une tâche importante de l'UNESCO. Outre qu'elle contribue de façon essentielle à la visibilité de l'Organisation, cette activité constitue un outil important pour les autres programmes.

45. **Liberté d'expression, liberté de la presse, sauvegarde et promotion des médias pluralistes et indépendants.** L'UNESCO devrait s'employer activement à élaborer des normes juridiques et professionnelles internationalement reconnues qui permettraient de sensibiliser les pouvoirs publics et les autres parties prenantes à la liberté de la presse dans les médias traditionnels et les nouveaux supports. Le renforcement des capacités des professionnels des médias et des institutions médiatiques joue un rôle déterminant dans ce processus, et les indicateurs de développement des médias élaborés par le PIDC sont un élément important à cet égard. L'UNESCO devrait agir en liaison plus étroite avec les autres institutions des Nations Unies pour assurer une meilleure surveillance et la mise en place de mécanismes plus efficaces concernant la sécurité des journalistes.

46. **Accès libre et permanent à l'information et liberté de l'information.** Pour pouvoir s'acquitter de sa mission, il est indispensable que l'UNESCO s'implique dans la formulation de normes et l'aide à l'élaboration de politiques relatives à l'Internet. Il s'agit notamment d'encourager les décideurs nationaux à incorporer l'initiation aux médias dans les programmes scolaires. Les activités de l'UNESCO dans ce domaine devraient également inclure le développement des médias et des TIC, à travers le renforcement des capacités, la promotion de la maîtrise des médias et de l'information, la responsabilisation des médias et les efforts visant à renforcer l'utilisation et le rôle des TIC dans l'éducation. Le PIPT devrait faire office d'observatoire de la

société de l'information pour fournir des avis d'experts concernant la stratégie en matière d'information et la diffusion de l'information ; nonobstant les besoins, un débat a eu lieu sur la question de savoir si ce programme devrait donner suite aux conclusions et recommandations découlant de l'examen effectué récemment ou bien s'il conviendrait de mettre progressivement un terme à ses activités ou de le supprimer.

PLATES-FORMES INTERSECTORIELLES

47. **Étant donné la nature même de l'UNESCO, la multidisciplinarité est au cœur de tous ses programmes et constitue une démarche essentielle pour lui permettre de s'acquitter de son mandat.** L'évolution des thèmes transversaux nécessite de nouvelles manières de penser et un nouveau dynamisme pour qu'ils soient mis en œuvre dans le cadre d'une démarche multidisciplinaire. Afin de promouvoir la multidisciplinarité comme principe fondamental d'une gestion horizontale, il est nécessaire d'évaluer l'efficacité des plates-formes intersectorielles en place, de définir des critères pour cette approche et de mobiliser des ressources financières et humaines pour lui donner un fondement solide.

48. Les plates-formes intersectorielles de coordination actuellement définies dans le C/4 – Afrique, petits États insulaires en développement, soutien aux pays en situation de post-conflit ou de post-catastrophe – devraient être maintenues et intégrées par la suite dans la mise en œuvre multidisciplinaire globale du programme. D'autres thèmes transversaux – tels que l'égalité entre les sexes, les droits de l'homme, les TIC, le développement durable – devraient être intégrés dans l'ensemble des programmes de l'UNESCO à compter du prochain C/4.

OBSERVATIONS CONCERNANT LA STRATÉGIE À MOYEN TERME POUR 2008-2013 (34 C/4)

49. M. Lerouge a ouvert la séance en présentant la Note d'information de la Commission nationale du Royaume-Uni sur la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO.

50. On s'est accordé à reconnaître que les objectifs et les domaines prioritaires énoncés dans le C/4 étaient bien formulés. Il faudrait toutefois affiner le style du C/4, le simplifier et faire en sorte qu'il soit moins technocratique, de façon à rendre cet outil plus convivial et accessible aux parties prenantes extérieures, aux membres de la société civile ainsi qu'au grand public. Les objectifs primordiaux – en particulier des termes tels que atteindre, mobiliser, faire face – devraient être explicités. L'action de l'UNESCO serait ainsi mieux mise en valeur et sa visibilité s'en trouverait accrue. On a également suggéré un cycle de programmation quadriennal.

51. Les exercices de programmation conjointe par pays « Unis dans l'action » devraient être pleinement intégrés dans le C/4 et mieux articulés avec les actions et priorités régionales.

52. Suite à un échange sur la possibilité de préparer une version abrégée et plus conviviale du C/4, on a rappelé que cette idée avait été débattue antérieurement, dans le contexte des travaux préparatoires pour le précédent C/4.

ADOPTION DU RAPPORT FINAL

53. M. Morgan a présidé la séance. La présentation du projet de rapport final a été suivie d'un débat au cours duquel certains amendements ont été présentés et adoptés. Il a été indiqué que la version finale serait diffusée par voie électronique. Les commissions nationales francophones ont demandé que la version française du rapport soit révisée une fois qu'on aurait reçu le texte final du rapport dans la version anglaise.

54. M. Morgan a chaudement remercié les corapporteurs et les membres de l'équipe organisatrice pour leurs travaux.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

55. M. Morgan a redit combien c'était un grand privilège pour les participants à la Consultation que la Directrice générale ait passé autant de temps avec eux. Sa volonté d'écouter ce que les commissions nationales d'Europe et d'Amérique du Nord avaient à dire était un signe très encourageant ; elle pouvait compter sur leur soutien et leur aide pour mener à bien le programme très positif qu'elle avait défini.

56. M. Jacques Rao a donné un bref aperçu de la situation actuelle et des plans futurs de la Division des relations avec les États membres et les commissions nationales, et plus particulièrement de la Section des commissions nationales. Il a souligné les éléments caractéristiques de la coopération de l'UNESCO avec les commissions nationales d'Europe et d'Amérique du Nord, à savoir la spécificité, la continuité et la nouveauté. Il a insisté sur l'importance des commissions nationales et de leurs projets pour l'Organisation et a fait valoir le rôle joué par les commissions nationales dans la mise en œuvre des documents normatifs de l'UNESCO à travers des activités de long terme soigneusement planifiées. En outre, il a évoqué le rôle important que les commissions nationales joueraient prochainement dans le processus de recensement de l'ensemble des partenaires de l'UNESCO à l'échelle mondiale.

57. Tous les participants ont chaleureusement remercié la Commission du Royaume-Uni pour l'excellente organisation de la réunion et l'accueil offert.

58. Les représentants des Commissions nationales de l'Autriche, de la Hongrie et de la Slovaquie ont reconfirmé que celles-ci étaient disposées à organiser la prochaine consultation en 2012.

59. Le représentant de la Commission française a annoncé que la France était désireuse d'accueillir la consultation en 2014.

60. M. Morgan a prononcé la clôture de la réunion.